

eu des vues sur cette maison et je crois qu'attendu les difficultés qu'il auroit eu à éprouver, il s'en est désisté ; du moins, depuis qu'on l'a sondé, paroît-il disposé à céder et applaudit-il luy même, selon ce qu'on m'en a dit, au projet proposé. Quoiqu'il en soit, Madame, il suffiroit à Votre Altesse d'en écrire un mot à M. l'Intendant¹ qui se chargera de conduire toute cette affaire, soit auprès du Parlement, soit auprès des magistrats de cette ville ; et Votre Altesse peut être convaincüe qu'elle aura lieu. Elle peut même mander à M. l'Intendant que je luy ay fait part des bonnes intentions qu'il m'a marquées à ce sujet, ainsi que de celles de M. le premier président et de tous les bons citoyens. De mon côté, j'ose la supplier de me regarder comme son agent le plus respectueux et le plus zélé. Pendant le séjour qui me reste à faire icy, je montreray d'autant plus de chaleur que je n'ay à présent d'autre intérêt à la chose que celui de vous prouver combien je désirerois d'être digne de vos bontés, et à la verité il est pour moy le plus pressant.

En attendant, Madame, le sieur Payer-Morello², honoré de l'agrément de Votre Altesse, pourroit satisfaire aux vœux et au désir des provinces voisines et des étrangers qui l'ont suivi, ainsi que de ceux qui, ayant quelque confiance en moy et ignorant mon changement d'état, s'étoient rendüs icy. J'ose assurer Votre Altesse, avec cette candeur et cet esprit de verité qui ne m'a fait que trop d'ennemis et dont cependant je ne me départirai jamais, que le sujet est excellent, qu'il a des talens reconnus, des mœurs pures et que je ne peux présenter personne qui soit plus en état de former un établissement avantageux à cette ville et digne de votre protection³.

Je suis avec le plus profond respect, Madame,
de Votre Altesse,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

(Signé) BOURGELAT.

¹ M. Baillon, précédemment intendant à La Rochelle.

² Le sieur Dominique-Antoine de Payer-Morello, né à Turin, en septembre 1718. Il étoit écuyer du manège de Bruxelles qui venait d'être incendié.

³ Il fut, en effet, nommé par commission du 15 avril 1765 chef de l'Académie de